

# POUR NE PLUS ÊTRE MALADE À CAUSE DE L'ENVIRONNEMENT !



## Nous voulons la prévention et la prise en charge des hypersensibilités chimique et électromagnétique

De plus en plus de personnes témoignent de troubles liés aux produits chimiques et aux champs électromagnétiques (CEM). Le nombre de personnes touchées est mal connu dans les deux cas parce que peu étudié. Mais, à la lumière d'études de prévalence à l'étranger, il est plausible que plusieurs pourcents de la population soient concernés, à des degrés divers. La perte de tolérance aux produits chimiques et aux CEM, parfois brutale et imprévisible, peut conduire à des situations de handicap important, compte tenu de l'omniprésence des produits chimiques et CEM dans notre environnement : *technologies sans fil, émetteurs de toute nature, appareils, infrastructures électriques, produits chimiques et parfumés de toutes sortes (cosmétiques, lessives, détergents, désinfectants, solvants, pesticides, gaz d'échappement, métaux, fumées, médicaments, etc).* Les personnes atteintes des formes les plus sévères se trouvent souvent privées de leurs droits fondamentaux : formation, travail, soins, logement, vie sociale, déplacements, loisirs, etc. Un statut de « confiné à vie » en quelque sorte, sans reconnaissance ni aide sociale particulière.

L'émergence de ces maladies environnementales chroniques pose des défis nouveaux à notre société, dans un contexte de déploiement généralisé de ces technologies et d'omniprésence des composés chimiques :

- défis en ce qui concerne le respect des droits humains et environnementaux tels que définis par notre Constitution ;
- défis en ce qui concerne le coût humain : les répercussions sur le système de solidarité nationale ne peuvent être négligées : errance médicale, disqualification scolaire et professionnelle, exclusion sociale, voire suicides... et apparition continue de nouveaux cas, notamment chez une population jeune.

Plus généralement, le développement de ces maladies environnementales met en lumière l'urgence d'une politique de santé publique permettant la protection de toutes et tous contre les toxiques environnementaux.

**CONTACT  
RESSE**

Sophie PELLETIER, présidente de PRIARTEM tél. 06 79 34 32 88 s.pelletier@priartem.fr  
Christine MALFAY-REGNIER, présidente de SOS MCS tél. 06 08 40 33 09 contact@sosmcs.fr  
Nicolas NAMUR tél. 06 50 37 40 25 nicolas.namur@reseau-environnement-sante.fr



Aujourd'hui, regroupées autour de l'idée qu'on ne devrait plus être malade à cause de l'environnement, nous demandons un cadre d'intervention publique pour la prise en charge des hypersensibilités chimique et électromagnétique et plus largement leur prévention avec comme fil rouge : « *Aucun nouveau cas et une prise en charge digne pour les personnes déjà atteintes* ».

## NOUS VOULONS :

- **un cadre loyal et garantissant notre participation aux orientations en matière de recherche**, de prise en charge et de prévention : l'éthique, la transparence et la concertation doivent être garanties.
- **le lancement de vraies recherches** pour caractériser rigoureusement les hypersensibilités chimiques et électromagnétiques, en termes notamment de prévalence, de signes cliniques et de facteurs de risques ;
- **un accès réel aux soins** afin d'en finir avec les maltraitements médicaux et sociaux : Des recommandations pour une prise en charge précoce - intégrée sur le plan médical, social et professionnel - dans un parcours négocié avec le patient doivent être édictées ; des unités de soins sans champs électromagnétiques ni substances chimiques doivent voir le jour au plus tôt sur l'ensemble du territoire.
- **un accès et une participation effective à la vie de la cité** : Les principes définis par les Nations-Unies d'inclusion, de non-discrimination, d'accessibilité, du droit de vivre en "milieu ordinaire", de libre circulation et de citoyenneté doivent être garantis, en particulier, les déplacements, l'accès aux services publics, au logement, aux études, à l'insertion professionnelle et aux loisirs.
- **une réduction des expositions pour toutes et tous** : Une véritable politique de santé publique doit se mettre en place, visant la protection de toutes et tous contre les toxiques environnementaux tout au long de la vie et tout particulièrement pendant les mille premiers jours de l'existence, notamment dans les domaines de :
  - la recherche (toxicologie, physiologie, clinique, caractérisation des expositions...);
  - l'information du public, des élus, des professionnels ;
  - la formation des professionnels à l'éco-conception et à l'éco-aménagement ;
  - la réforme du cadre normatif visant les meilleures technologies disponibles et l'innovation pour réduire à la source les expositions polluantes (produits chimiques et champs électromagnétiques) ;
  - la révision des normes d'exposition au regard des connaissances les plus récentes, en tenant compte des cumuls de facteurs d'exposition dits « effets cocktails ».

## SIGNATAIRES

Christine MALFAY-REGNIER, SOS MCS  
 Sophie PELLETIER, PRIARTEM Ondes-Santé-Environnement  
 Arnaud APOTEKER, Justice Pesticides  
 Alain COLLOMB, Association Santé Environnement France  
 Gérard BAPT et Chantal L'HOIR, Association Française des Malades de la Thyroïde  
 Michel BESNARD, Collectif de soutien aux victimes des pesticides Ouest  
 Jean-Marie BONNEMAYRE, CNAFAL  
 René CADOT, Action Santé Solidarité  
 André CIOLELLA, Réseau Environnement Santé  
 Cathy et Richard FAITG, Collectif Environnement Santé 74

Sylvie HERMANS, Collectif santé sans onde  
 Jean-Michel GARNIER, Association Zones Blanches  
 Stephen KERCKHOVE, Agir pour l'Environnement  
 Philippe LADOUGNE, Warrior Enguerrand  
 Catherine NEYRAND, POEM26  
 Véronique MOREIRA, WECF France  
 François MOURGUES, C2DS  
 Carole ROBERT, Fibromyalgie France  
 Arnaud SCHWARTZ, France Nature Environnement  
 Ghislaine SICRE, Convergence Infirmière  
 Annie THEBAUD-MONY, Association Henri Pézerat  
 Marie THIBAUD, Stop aux cancers de nos enfants  
 François VEILLERETTE, Générations Futures  
 François VETTER, AEPOH

AVEC LE SOUTIEN DE :



**CONTACT PRESSE**

Sophie PELLETIER, présidente de PRIARTEM [s.pelletier@priartem.fr](mailto:s.pelletier@priartem.fr)  
 Christine MALFAY-REGNIER, présidente de SOS MCS [contact@sosmcs.fr](mailto:contact@sosmcs.fr)  
 Nicolas NAMUR tél. 06 50 37 40 25 [nicolas.namur@reseau-environnement-sante.fr](mailto:nicolas.namur@reseau-environnement-sante.fr)